

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026/20

Nombre de membres :

- en exercice : 14
- présents : 13
- votants : 14 (1 pouvoir)

Date de Convocation : 08/04/2026

Date d'Affichage : 27/04/2026

Télétransmis le : 27/04/2026

L'An deux mille vingt-six, le 21 avril à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Madame Muriel GUERIN, Maire

Étaient présents : Clarisse AMOUDRY, Irène BILLIET, David BOUVET, Pierre COMTE, Philippe FANTIN, Quentin FOURNIER dit CHABERT, Corinne JAILLET, Emilie PAUCHON, Emelyne PINOT, Sarah PINOT, Sébastien SENIS, Fabrice VILLIERMET

Était excusé avec pouvoir : Pierre FORGET (pouvoir à Corinne JAILLET)

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Emilie PAUCHON

OBJET : Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2025

Sous la présidence de Monsieur Pierre COMTE, adjoint aux finances, le Conseil Municipal examine le compte financier unique du budget communal 2025 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :

- Dépenses : 840 085.87 €
- Recettes : 1 126 160.37 €

Résultat de clôture : 560 317.66 €

Investissement :

- Dépenses : 537 363.76 €
- Recettes : 1 064 273.49 €

Restes à réaliser : - 976 885 €

Résultat cumulé de clôture : - 163 441.65 €

Le Conseil Municipal, hors la présence de Madame le Maire,

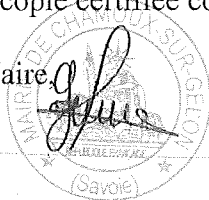
-Après en avoir délibéré

APPROUVE le compte financier unique du budget communal 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire



Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, likely belonging to the Secretary of the Meeting.